

La lettre de L'Atelier

OCT 2023, N°2

Le bulletin d'information mensuel de l'Atelier de Pratique Pénale

C'EST SUR L'ÉTABLI

... Novembre à Paris, décembre à Lyon

LA JOURNÉE DES PÉNALISTES

Le 8 novembre 2023, aura lieu la dernière Journée des pénalistes consacrée à la défense des droits de la défense. L'Atelier a l'honneur d'avoir pour partenaires prestigieux, le Barreau de Paris, l'École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (l'EFB), l'Association des Avocats Pénalistes (ADAP), l'Institut de Défense Pénale et l'Institut de Droit Pénal.

Nous retrouverons Me Christophe BASS, Me Jean BOUDOT et Me Denis FAYOLLE, membres de L'Atelier, déjà présents lors des deux précédentes journées. Ils seront rejoints par Me Bruno REBSTOCK, Me Sondra TABARKI et Me Capucine LANTA DE BERARD également membres de L'Atelier, Me Matthieu BOISSAVY, Me Marie BURGUBURU et Me Daphné BELOT membres de l'IDP, ainsi que Me Karine BOURDIÉ membre de l'ADAP, Me Marie DOSÉ et Me Vincent NIORÉ, Vice-bâtonnier de Paris.

Me Henri LECLERC, avocat au barreau de Paris et Président d'honneur de la ligue des droits de l'Homme sera l'invité d'honneur. Le directeur de l'EFB, Monsieur Gilles ACCOMANDO conclura la journée.

Le programme complet est à retrouver sur notre site : <https://www.atelier-pratique-penale.fr/fr/formation-continue/formations#sformations>

Le 1^{er} décembre 2023, « Plaider » nous réunira à Lyon pour la première Journée des pénalistes consacrée cette fois-ci, aux mots, à l'image, au corps, au souffle, à la justesse de l'argument notamment.

Jean-Marie LEHEC, Directeur artistique, comédien, auteur, metteur en scène, enseignant théâtre et intervenant à l'École nationale de la magistrature (ENM) sera présent pour cette journée. Nous retrouverons également, Me Bruno REBSTOCK, Me Christophe BASS, Me Frédéric DOYEZ, Me Sondra TABARKI, Me Jean BOUDOT et Me Denis FAYOLLE.

Parfois malmenée, la parole demeure un outil essentiel pour convaincre. L'objectif est donc d'enrichir votre savoir-faire pour construire une plaidoirie structurée et performante.

Le programme complet sera bientôt disponible sur notre site.



FENÊTRE SUR COUR, FENÊTRE SUR CHAMBRE

Fenêtre sur Cour : Le 11 octobre 2023, la cour de cassation (N° U 22-83.434 F-B) censure un arrêt de la Cour d'appel d'Angers. Elle constate que la citation à comparaître était irrégulière et causait un grief au prévenu en ce que la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant qu'il devait retirer la copie de l'exploit à cette étude lui a été envoyée le 20 janvier 2022, soit cinq jours après la signification. Or, il résulte de l'article 558, alinéa 2, du CPP que, si l'exploit déposé à l'étude de l'huissier de justice produit les mêmes effets que s'il avait été délivré à personne, c'est à la condition que soit expédiée sans délai la lettre recommandée avec demande d'avis de réception faisant connaître à l'intéressé qu'il doit retirer dans les plus brefs délais la copie de l'exploit signifié à l'étude de l'huissier de justice.

Voilà une décision qui vient utilement rappeler la nécessité d'un strict respect des dispositions légales notamment quant à l'exécution d'une formalité à laquelle s'attachent de lourdes conséquences pour le justiciable. En l'espèce, l'exercice des droits de la défense du prévenu dont on doit impérativement s'assurer que tout a été mis en oeuvre pour lui permettre d'assurer ou faire assurer sa défense, d'abord par la connaissance qu'il a pu avoir de la date et du lieu de l'audience.

À VENIR

Dans la Lettre du mois de novembre, vous retrouverez une interview de Me François PAQUET-CAUET, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Etienne et major du Certificat de Pratique Pénale 2023 aux côtés de Me Tom BRUNEAU, Avocat au Barreau de Paris et Mme Mathilde LANTE, élève-avocate à l'École des avocats du sud-est (EDASE).

APÉRO DU CAC

Le Club des Anciens du Certificat (CAC) créé à l'initiative de Me Anthony JOHEIR et Me Roxane CHAMPENIER, avocats au Barreau de Marseille et diplômés du Certificat de Pratique Pénale, a réuni une partie des trois premières promotions ce mardi 10 octobre autour d'un apéritif. L'occasion de se retrouver et d'échanger entre les promotions et les intervenants présents. Convivialité et confraternité étant partie intégrante de ce qui constitue notre belle barre pénale.



CERTIFICAT DE PRATIQUE PÉNALE



Ouverture des inscriptions pour la promotion 2024

Pour toute information et demande d'inscription, nous vous invitons à nous contacter directement

contact@atelier-pratique-penale.fr